

## PORCHE LATÉRAL

### DE L'ÉGLISE DE SAINT-GEORGES, A COLOGNE

Parmi les singularités architecturales, plus ou moins dignes de remarque, il nous a semblé utile d'en faire connaître une dont, à coup sûr, bien peu d'archéologues ont voulu s'occuper. En voyant l'édifice qui la possède et en examinant ses petites proportions, on comprend que le voyageur et l'antiquaire, absorbés par les grands monuments de la ville, n'aient guère pensé à jeter les yeux sur elle et à s'y arrêter pour se rendre compte des causes qui ont pu y donner lieu, bien que cette bizarrerie mérite de trouver place dans l'histoire de l'architecture, et dans celle, en particulier, des constructions religieuses. Nous voulons parler d'un porche érigé en saillie sur le flanc méridional de l'église de Saint-Georges, à Cologne. — Comme composition et dispositions, c'est, très-certainement, un morceau fort rare et qui doit, sous plusieurs rapports, être signalé à nos lecteurs. En effet, je ne connais rien de plus étonnant et de plus singulier que cet ensemble. Par son style, son caractère et son ornementation, on aperçoit bientôt que ce porche fut soudé à une époque postérieure à l'église romane; mais, si l'on s'en tenait aux opinions qui ont cours, cette date devrait être rapprochée de plusieurs siècles; car, les documents pour l'établir faisant défaut ou étant peu connus, quelques antiquaires affirment qu'il faudrait la faire descendre aux derniers moments du moyen âge, et même, chose incroyable selon nous, à l'époque de la Renaissance. On pourrait, cependant, à l'aide de l'examen des moulures, des détails de l'ornementation ainsi que de la présence des annelures, etc., on pourrait, dis-je, émettre une opinion qui nous semble un peu plus fondée, et je pense qu'en désignant le XIII<sup>e</sup> siècle, peut-être même, à cause du retard dans le Nord, ses dernières années ou le commencement du XIV<sup>e</sup> siècle, on ne serait pas loin de la date exacte ou de la vérité.

Plaçons-nous maintenant sur un terrain moins obscur et étudions la partie architecturale. — Au moment où cet appendice fut élevé, la forme et les dispositions des porches étaient parfaitement définies. De nombreuses églises, construites en arc à plein cintre et en arc aigu, pouvaient en fournir des exemples, et ceux-ci étaient fort variés. Malgré cette variété de modèles, il est vraisemblable que l'artiste, chargé de construire le sien, n'entendit point suivre la voie commune en répétant, avec des variantes ou des différences, le système général de composition et d'ornement en usage à son époque. Sans aucun doute, il se crut assez habile pour se lancer dans l'innovation, et, possesseur peut-être d'une idée nouvelle, il saisit cette occasion pour faire preuve, sinon de haute science, du moins de génie et d'imagination, et il composa le porche de Saint-Georges dont l'arrangement est sans contredit une singularité architectonique. En effet, par sa forme et son ornementation, ce porche doit être regardé comme une œuvre complètement en dehors des données générales, ou de ce qu'on fit jusque-là pour cette partie de l'église. Or, comme il s'agit exclusivement, en notre étude, d'un appendice construit après coup, c'est-à-dire ne faisant point corps d'harmonie avec le monument, nous nous occuperons moins de la manière dont il y est relié que de la composition et du décor eux-mêmes.

Le plan ayant été publié, je passe à la disposition intérieure. Ce porche s'élève, de la base au sommet, sans aucun intermédiaire, quoique la composition fasse l'effet, à l'extérieur, de présenter deux étages. L'apparence n'est là que pour servir à la combinaison inventée par l'artiste. En l'examinant avec soin, on voit qu'il eut la pensée de justifier son porche par une entrée;